

REGROUPEMENT (DES ORGANISMES ET DES CITOYENS) HUMANITAIRE D'ANJOU



DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Portrait de concertations de quartier à Montréal



COUP D'OEIL*

- 38 015 habitants (2001) dont 53 % de femmes
- Densité (2001) : 2 791 personnes au km² sur une superficie de 13,6 km² (3 625 au km² sur 500 km² à Montréal)
- Langue maternelle : 78 % français, 17 % autre (54 % et 28 % à Montréal)
- Population immigrante : 12 % (26 % à Montréal)
- Minorités visibles : 10 % (19 % à Montréal)
- Familles monoparentales : 35 % (32 % à Montréal)
- Personnes de 15 ans ou plus sans diplôme d'études secondaires : 37 % (32 % à Montréal)
- Revenu moyen des ménages : 43 221 \$ (40 847 \$ à Montréal)
- Personnes vivant sous le seuil de faible revenu : 25 % (35 % à Montréal)
- Loyer supérieur à 1/3 du revenu : 36 % des locataires (45 % à Montréal)
- Espérance de vie à la naissance : 78 ans (comme à Montréal)

* La plupart des données proviennent du recensement de 1996 et sont disponibles sur le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal-Centre (<http://www.santepub-mtl.qc.ca>) ou dans les Profils réalisés pour les Sommets d'arrondissement (voir le site de la Ville de Montréal : <http://www.ville.montreal.qc.ca>).

DES GENS D’AFFAIRES...

À la fin des années 40, les terres agricoles de Saint-Léonard-de-Port-Maurice étaient largement exploitées et l’urbanisation n’avait pas fait son entrée. La pauvreté y était bien présente cependant, nombre de familles vivant dans des abris de fortune, à un point tel que la Congrégation de Sœurs Grises choisit d’y exercer des activités missionnaires. Elles fondent leur dispensaire en 1950, la même année où est fondée la paroisse Saint-Conrad, la première de la municipalité. Pendant de nombreuses années, les Sœurs Grises poursuivent leurs activités caritatives, notamment en sécurité alimentaire ; on sait notamment que, sur une période de cinq ans, 1 700 repas furent offerts aux paroissiens.



Ville d’Anjou est fondée en 1956, sur le territoire de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, dans des terres ayant appartenu à la famille Vanier. Le maire fondateur, Ernest Crépeau, était champion cycliste avant

son temps et maître d’œuvre d’une ambitieuse vision industrielle pour Anjou. La ville a dès lors connu une évolution rapide, sa population passant de 800 habitants à 9 500 au cours de la première décennie, parallèlement au nombre d’industries qui monte en flèche. Certains se rappellent encore l’époque où, les rues asphaltées étant rares, les ouvriers « d’Anjou dans’ boue » laissaient leurs bottes à l’arrêt d’auto-bus de la rue Sherbrooke pour aller travailler dans les usines, comme les Produits de Papier Dorfin, la *Dominion Rubber Company* ou la *Canadian Copper* pour ne nommer que celles-ci.

La construction de l’échangeur Anjou, où se croisent les autoroutes 40 et 25, a grandement profité à son parc industriel, l’un des plus importants dans la Communauté urbaine de Montréal. Les Galeries d’Anjou, construites dans les années 60, sur l’ancien terrain de golf *Maple Wood*, ont déjà été le plus grand centre commercial du Québec et desservent encore aujourd’hui l’ensemble de la région. À l’heure actuelle, le dynamisme du parc d’affaires ne se dément pas : en 1999, Anjou ne compte pas moins de 190 entreprises de fabrication, 141 de distribution et 146 de services.

Avec l’adoption par le gouvernement québécois de la loi 170 sur la fusion des municipalités, Ville d’Anjou est devenue, le 1^{er} janvier 2002, un arrondissement de la Ville de Montréal.

PREMIÈRES VAGUES DE CONCERTATION

Les années 70 et 80 furent des plus fructueuses en développement communautaire. L’animation pastorale de la paroisse Saint-Conrad accompagne alors un groupe dynamique de citoyens et d’organismes qui développe plusieurs projets démontrant une large vision locale : une coopérative alimentaire, une garderie coopérative et un camp familial.

Cette période voit également l’essor des organismes communautaires et le développement d’un esprit de collaboration, bien avant que la concertation n’acquière ses lettres de noblesse. De fait, Ville d’Anjou comptait, il y a déjà 15 ans, la Table de concertation des aînés, la Table de concertation des femmes, la Table de la petite enfance et la Table de concertation jeunesse.

D’aucuns se souviendront de la première adresse du Service d’aide communautaire Anjou (SAC Anjou)



fondé en 1975, dans une petite maison bleue et blanche ayant appartenu aux Sœurs Grises. Le SAC Anjou a joué un rôle déterminant dans le soutien aux organismes communautaires, jusqu’à poser les bases de la concertation intersectorielle multi-réseaux et servir de précurseur au Regroupement (des organismes et des citoyens) humanitaire d’Anjou.

LE REGROUPEMENT (DES ORGANISMES ET DES CITOYENS) HUMANITAIRE D'ANJOU (ROCHA)

En 1995, le SAC Anjou lance une première rencontre de tous les organismes et établissements qui mène à la fondation du ROCHA. Le milieu avait exprimé l'intérêt de participer à une table intersectorielle qui prenne le leadership local et crée un lieu d'échanges, un réseau d'entraide pour les organismes communautaires, en plus de favoriser le soutien aux organismes et le développement de services à la population. Le ROCHA, fondé précisément dans cet esprit en 1997, va poursuivre ce volet des travaux du SAC Anjou.

Le ROCHA, incorporé en 1999, repose d'entrée de jeu sa philosophie sur les principes de collaboration, de concertation et de complémentarité. Un grand nombre d'acteurs issus tant des réseaux communautaires que du secteur de la santé et des services sociaux, des milieux scolaire et municipal, de la police de quartier, du milieu des affaires, ont été invités à y participer dès le début, même si la majorité des membres sont aujourd'hui encore des organismes communautaires. Le CLSC Mercier-Est / Anjou, en particulier, a soutenu la coordination du groupe de travail pour élaborer le concept même du ROCHA.

Le ROCHA a récemment accepté d'animer une démarche de développement social local dans Anjou en accord avec le Programme du Fonds de soutien à la concertation intersectorielle pour le développement social dans les ex-municipalités de banlieue de la région de Montréal-Centre. Cette nouvelle source de financement, qui permet d'assurer la coordination pendant une période de trois ans, arrive à point

nommé pour donner un nouveau souffle au ROCHA et à l'expansion de ses activités.

Dans ce contexte, la bonification du modèle de concertation envisagée depuis quelques années a pu se réaliser et elle a été inscrite en 2002 dans les statuts et règlements. On encourage ainsi une participation plus active des membres institutionnels et des citoyens au conseil d'administration. Le conseil d'administration, plus représentatif du milieu, est passé de 4 à 7 membres, soit un siège pour les citoyens, un pour les institutions, un pour un organisme du secteur économique et quatre pour le secteur communautaire. On ne compte plus que deux catégories de membres - membre régulier ou auxiliaire - selon la volonté d'engagement, et la grande majorité des membres ont choisi un engagement plus formel et sont devenus membres réguliers.

Le nouveau modèle, profite de cet engagement et de l'augmentation du nombre de membres, et a permis de développer une vision commune et collective des enjeux à Anjou, de définir les mandats et d'organiser la coordination de nouveaux comités, dont certains intègrent des organismes préexistants comme Naître égaux - Grandir en santé et la Table de concertation des aînés. Le nouveau modèle, qui s'inspire du réseau Villes et Villages en santé, a été adapté à la population angevine et s'intéresse à la santé globale dans une optique de développement social et communautaire. Compte tenu de sa vaste expérience communautaire, le milieu s'est approprié unanimement son propre modèle de concertation.

DES RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES ET VARIÉES

Grâce à la participation continue de ses membres, le ROCHA a de nombreuses réalisations à son actif. Il a d'ailleurs attiré de nouveaux membres à une époque où les organismes, très sollicités, n'ont pas les moyens de libérer du personnel pour siéger à divers comités.

- *Le champ d'action du ROCHA est vaste, depuis la concertation locale à la représentation politique, en passant par nombre d'activités.*

L'acquisition d'un minibus, avec la Table de concertation des aînés d'Anjou, pour offrir un service de transport adapté aux personnes âgées et aux familles démunies ou aux prises, par exemple, avec des troubles de santé mentale.

- *Dossier faim et pauvreté*

La coordination du Colloque Faim et Pauvreté à Anjou en 2001, auquel ont assisté 40 représentants de 23 organismes, suivi de la rédaction et de la diffusion des Actes du colloque afin d'amorcer la concertation et le processus d'élaboration d'un plan d'action en sécurité alimentaire.

La création d'un comité visant à élargir le comité sécurité alimentaire afin d'ouvrir le réseau aux intervenants d'Anjou intéressés à la question et d'arrimer les actions avec le milieu communautaire.

- **Dossier concertation jeunesse**

La conception et la coordination du modèle de concertation pour le Projet jeunesse montréalais dans Anjou qui a mobilisé tous les réseaux jeunesse (0-25 ans).

Le plan d'action jeunesse déposé en 2001.

- **Dossier action politique**

La reconnaissance comme Table de quartier invitée à représenter Anjou au Sommet de Montréal.

- **Dossier intégration des travaux des partenaires**

L'intégration de nouveaux comités, soit Naître égaux - Grandir en santé et la Table de concertation des aînés d'Anjou.

La coordination de comités thématiques et la création du comité transport et du comité logement-habitation sociale, dont le mandat est notamment de développer des logements sociaux à Anjou.

PERSPECTIVES 2001- 2005

Au fil des ans, le ROCHA a grandement contribué à structurer la concertation dans Anjou. Après une année passée à réorganiser le conseil d'administration et les comités en réponse au milieu qui voulait élargir sa participation, il est fin prêt à réaliser d'autres activités et à travailler à l'émergence de partenariats et de collaboration plus soutenues entre les différents acteurs.

On amorce aussi la planification d'un forum d'orientations de l'arrondissement prévu en 2004. Ce forum vise à garder les acteurs du milieu au courant des connaissances propres à faire avancer le

développement local, surtout pour les projets et les actions axés vers l'amélioration de la santé globale de la population d'Anjou. C'est ainsi que la concertation se donne les moyens d'identifier les besoins, de définir les orientations puis d'organiser la concertation en conséquence dans l'arrondissement.

Deux priorités demeurent : élargir la représentativité du milieu en recrutant de nouveaux membres et préparer le montage de projets à impact durable en sécurité alimentaire comme on l'a évoqué au dernier colloque sur la faim et la pauvreté à Anjou en 2001.

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES Portrait de concertations de quartier

Cette série de portraits et de fiches techniques complète la collection présentant les 20 tables de quartier avant la fusion. Ce projet relève du Programme du Fonds de soutien à la concertation intersectorielle pour le développement social dans les ex-municipalités de banlieue de Montréal.

Recherche et rédaction

Isabelle Ricard, Pierre De Coninck, Renald Bujold

Collaboration dans le quartier

Louise Duplessis, Jacqueline Léonard

Édition

Deborah Bonney

Infographie

Julie Milette

Cartographie

Chantal Paradis

Pour information

Renald Bujold

Tél. : (514) 528-2400 poste 3541

Télécopieur : (514) 528-2453

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-89494-379-2

RÉFÉRENCES

Gros plan sur Mercier Est / Anjou. CLSC Mercier Est / Anjou. 1999

Communauté chrétienne Saint-Conrad. 2000

Anjou, d'hier à aujourd'hui. Cahier spécial du Flambeau de l'Est, mercredi 6 février 2002



REGROUPEMENT (DES ORGANISMES ET DES CITOYENS) HUMANITAIRE D'ANJOU



DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Portrait de concertations de quartier à Montréal

7500, rue Goncourt
Anjou (Québec) H1K 3X9
Téléphone : 514-351-5734
Télécopieur : 514-493-8733
Courriel : lerocha2001@yahoo.fr

Coordonnatrice	Louise Duplessis
Président	Wisguet Saint-Juste
Statut juridique	OSBL
Incorporation	1999
Composition.....	20 membres
Provenance	
Organismes communautaires	11
Organismes publics et parapublics.....	7
Citoyens	2
Milieu des affaires.....	1

MISSION

Regrouper des citoyens, organismes et institutions œuvrant dans l'arrondissement Anjou afin de participer collectivement à la promotion, au soutien et au développement social, économique et communautaire de l'arrondissement.

OBJECTIFS

- Défendre et promouvoir les intérêts des membres et offrir des services de support, d'information, de formation, d'orientation et d'animation ;
- Défendre et promouvoir les intérêts de la communauté angevine en développant chez sa population des habiletés à choisir et à modifier les conditions de vie environnementales, sociales et économiques qui orientent ces choix, et ce en concertation avec tous les acteurs concernés ;
- Créer et développer des moyens favorisant la coopération et la concertation intersectorielle et multiréseaux des membres selon leurs champs d'intérêt et de compétence sur la base d'actions précises qui améliorent la qualité de vie de la population de l'arrondissement Anjou ;
- Identifier les besoins communs des organismes communautaires selon une stratégie spécifique et agir en réponse à ces besoins ;
- Faire connaître et reconnaître le réseau social et communautaire angevin ;
- Favoriser l'entraide communautaire entre les membres ;
- Favoriser la reconnaissance de la réalité du milieu communautaire en établissant des rapports qui défendent, auprès des décideurs et des instances concernées, les intérêts et le mieux être de la communauté ;
- Encourager et développer collectivement et harmonieusement le réseau social et communautaire angevin en favorisant la consolidation des services offerts par les membres et en évitant le dédoublement de missions et de services.

PRINCIPAUX DOSSIERS ACTIFS (2001-2002)

- Recherche de projets autofinancés à impact durable en sécurité alimentaire.
- Développement des plans d'action des comités sécurité alimentaire et logement-habitation sociale.
- Planification d'un forum d'orientations pour l'arrondissement en 2004.
- Service de transport adapté par minibus aux aînés et aux familles démunies.
- Intégration de la nouvelle structure de concertation du ROCHA dans le milieu en lien avec le nouveau modèle de concertation globale et intégrée.
- Contribution à l'émergence de partenariats et de collaboration plus soutenues des différentes instances du milieu.
- Augmentation du membership.
- Accroissement de la visibilité du ROCHA.
- Consolidation du Regroupement et de sa permanence.

FONCTIONNEMENT

Assemblée générale	1 par an, 1 spéciale au besoin
Assemblée régulière des membres	au moins 3 par an
Forums d'orientation d'arrondissement	aux 4 ans
Conseil d'administration (7 membres)	au moins 8 par an
Comités	Structure organisationnelle du ROCHA, Éthique, Sécurité alimentaire élargi, Sécurité alimentaire, Jeunesse : 0-4 ans - Naître égaux, grandir en santé (NEGS), 5-11 ans, 12-17 ans, 18-24 ans ; Aînés, Transport, Santé mentale, Logement habitation sociale
Coordination	une employée à plein temps
Local	au Manoir Anjou
Revenu total (2002-2003)	77 500 \$

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2002-2003)

Wisguet St-Juste, <i>président</i> Maison des jeunes Le Chemin Faisant	François Lafontaine, <i>secrétaire</i> Service bénévole d'entraide Anjou
Johanne Ayotte, <i>vice-présidente</i> Service d'aide communautaire Anjou	Jacinthe Labbé CLSC Mercier Est / Anjou
Chantal Fortin, <i>trésorière</i> Infologis de l'Est de l'île de Montréal	Gilles Gérard Citoyen

LISTE DES MEMBRES (FÉVRIER 2002)

<i>Citoyens, citoyennes : 2</i>	École Cardinal Léger
<i>Membres réguliers :</i>	Infologis de l'Est de l'île de Montréal
Caisse populaire Desjardins d'Anjou	Maison des jeunes Le Chemin Faisant inc.
Clinique de territoire Anjou, Hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine	Ministère des Relations avec les Citoyens et l'Immigration
Carrefour des femmes d'Anjou	Objectif Sécurité Action (OSA) Anjou
Carrefour Jeunesse-Emploi Anjou / Saint-Justin	Popote roulante Anjou
Carrefour Solidarité Anjou	Service Bénévole d'entraide Anjou
Centre d'écoute Le Foyer	Service d'aide communautaire (SAC) Anjou
CDEC Anjou / Montréal-Est	<i>Membre auxiliaire :</i>
CHORRA (Centre haïtien d'organisation de ressources et de référence d'Anjou)	Ville de Montréal, Arrondissement Anjou, Service de la Culture, des Sports, des Loisirs, et du Développement social
CLSC Mercier Est / Anjou	
Comité des femmes du Haut Anjou	

Janvier 2003

